# Outil 6

# Définir une approche organisationnelle des risques

**Tolérance au risque**

La tolérance du risque est un niveau acceptable de variation de l’attitude/

l’appétence au risque de l’organisation, en fonction de circonstances spécifiques

(voir la section 1.5). Elle est apparentée au seuil de risque de l'organisation

(c'est-à-dire, la quantité de risque qu'une organisation peut prendre avant que sa

capacité à remplir sa mission ne soit trop largement impactée).

Définir votre approche des risques :

* Établir des paramètres clairs afin que les équipes puissent travailler dans le cadre de ces paramètres.
* Permettre le traitement systématique des risques.
* Se prémunir contre l'effondrement de l'organisation.

**Processus** :

1. **Définir le contexte** : Fournir une brève explication sur la façon dont les risques de GRS sont liés à- ou peuvent avoir un impact sur- l'ensemble de la stratégie de l'organisation en fonction de sa mission, ses buts, ses objectifs, et son contexte opérationnel. Faut-il prendre en considération des facteurs externes ?
2. **Identifier les limites** : Spécifier, clairement pourquoi il existe une attitude de tolérance zéro, pourquoi il faut adopter une attitude prudente, et pourquoi, dans certaines circonstances, un niveau plus élevé d’acceptation du risque peut être justifié (par exemple, selon les exigences des donateurs, des sites des programmes à haut risque).
3. **Définir des indicateurs** : Définir les indicateurs de risque clés utilisés pour évaluer si l'organisation exerce ses activités opérationnelles dans le cadre deou hors des seuils de risque. Ces indicateurs aident aussi à déterminer un plan d'actions concernant la gestion des différents risques.

Pour vérifier que l'attitude face au risque est proportionnée, utiliser le register des risques organisationnels afin de savoir quelles sont les principales menaces. Il est possible de pratiquer ainsi pour chaque fonction de l'organisation. Évaluer l'impact et la probabilité que de telles menaces se produisent. Vous pouvez utiliser les définitions établies ou créer les vôtres. Voici un exemple ci-contre.

Likelihood

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Score** | **Term** | **Definition** |
| 1 | Très faible | Il est très peu probable que la menace se concrétise. |
| 2 | Faible | Il est improbable que la menace se concrétise. |
| 3 | Moyen | La menace est possible. |
| 4 | Élevé | Il est probable que la menace se concrétise. |
| 5 | Très élevé | Probabilité très élevée que la menace se concrétise. |

Impact

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Score** | **Term** | **Definition** |
| 1 | Très faible | Blessures insignifiantes ou peu d'effets sur la santé, pertes financières insignifiantes (<1 000 £), interruption de l'activité insignifiante (pas de perte de jours de travail), aucun danger réputationnel, tous des impacts réversibles. |
| 2 | Faible | Blessures minimes ou effets minimes sur la santé, pertes financières minimes (<5 000 £), interruption de l'activité minime (<1 jour de perte de travail), danger réputationnel minime, impacts pratiquement tous réversibles. |
| 3 | Moyen | Blessures modérées ou effets modérés sur la santé, pertes financières modérées (<10 000 £), interruption de l'activité modérée (de 1 à 2 jours de perte de travail), danger réputationnel modéré, impacts partiellement réversibles. |
| 4 | Élevé | Invalidité permanente ou multiples hospitalisations, effets majeurs sur la santé, pertes financières majeures (de 10 000 £ à 50 000 £), interruption de l'activité majeure (de 3 à 6 jours de perte de travail), exposition majeure de la réputation avec impact négatif, quelques impacts réversibles. |
| 5 | Très élevé | Décès, multiples incapacités ou hospitalisations permanentes, pertes financières importantes (>50 000 £), interruption importante de l'activité (>6 jours de perte de travail), exposition majeure de la réputation avec impact négatif, assistance extérieure nécessaire pour contenir le risque, impacts importants. |

Les reporter sur une matrice de risque et surveiller continuellement :

|  |  |
| --- | --- |
|  | Impact de la menace |
| Très faible | Faible | Moyen | Élevé | Très élevé |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Probabilité de menace | Très faible | 1 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Faible | 2 | 2 | 4 | 6 | 8 | 10 |
| Moyen | 3 | 3 | 6 | 9 | 12 | 15 |
| Élevé | 4 | 4 | 8 | 12 | 16 | 20 |
| Très élevé | 5 | 5 | 10 | 15 | 20 | 25 |

**Les zones vertes** sont incluses dans l'attitude face au risque de l'organisation. Elles peuvent être gérées selon des mécanismes normaux.

**Les zones ambre** sont à la limite de l'attitude face au risque de l'organisation, mais dans la limite de la tolérance du risque. Ces dernières doivent être signalées afin d'être traitées, et il pourrait être nécessaire de revoir les plans d'urgence.

**Les zones rouge** sont hors des seuils de risque de l'organisation. Elles doivent être signalées pour action immédiate afin d'améliorer les contrôles.

*Source:* [*International Location Safety*](https://www.locationsafety.com/)